

Compte-rendu du conseil municipal du 27 avril 2023

Présent : Patrick Larmagnat, Joseph Dussaud, Paule Desor, Firmin Peyric, Blandine Hennion, Cédric Couzidakis, Guillaume Fraisse, Bernard Gilli, Bernard Dussaud, Mathieu Brunatto.

Secrétaire de Séance : Paule Desor

Ordre du Jour :

- Signature du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars,
- Vote du Compte de Gestion 2022,
- Vote du Compte Administratif 2022,
- Vote Budget supplémentaire 2023,
- Indemnités Kilométriques,
- Questions diverses.

Avant de débiter la séance, le Maire fait un point sur l'avancée de l'adressage. Mr Vinot a récupéré les plans de chaque hameau, contenant le nombre d'habitations présentes, afin de les numériser.

La prochaine étape est une formation le mardi 16 mai 2023 auprès des services de l'urbanisme (Alès Agglomération). Deux conseillers seront présents à cette formation, en plus de la secrétaire, Bernard Dussaud et Bernard Gilli.

Les membres du conseil procèdent à la signature du compte-rendu de la séance précédente, le 30 mars 2023. Tous les conseillers ont signé le document.

I- Compte de Gestion 2022

Le Maire présente au conseil les principaux points du Compte de Gestion 2022.

Le conseil vote à l'unanimité le compte de Gestion 2022.

Résultat du vote : 10 pour, 0 contre.

II- Compte Administratif 2022

Mr Patrick Larmagnat, Maire, et Mr Firmin Peyric (Maire jusqu'au 9 novembre 2022) se retirent et laissent la présidence du conseil à Mr Dussaud Joseph (premier adjoint) pour ce vote. Le suffrage se composera donc de 8 voix.

Mr Dussaud expose au conseil les principaux points du compte administratif 2022 :

- Recettes de fonctionnement : 316 167, 07 €,
- Dépenses de fonctionnement : 247 780,51 €,
- Résultat annuel de fonctionnement : 68 386, 5 €,
- Recettes d'investissement 2638, 74 €,
- Dépenses d'investissement : 45 904,24 €,
- Résultat annuel d'investissement : -43 265,5 €,
- Résultat global annuel : 25 121, 06 €.

Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif 2022.

Résultat du vote : 8 pour, 0 contre.

III- Budget Supplémentaire (BS) 2023

Le Maire explique au conseil, que la commune doit faire un budget supplémentaire afin d'intégrer les résultats de 2022 au Budget 2023. Le budget primitif 2023 ayant été voté lors du conseil

précédent, et donc avant le Compte administratif 2022, les résultats n'ont pas pu être comptabilisés lors de ce vote.

Le Maire présente au conseil les différentes lignes de ce budget supplémentaire :

- Section de fonctionnement : Dépenses = 429 168,62 €, Recettes = 429 168,62 €;
- Section d'investissement : Dépenses = 323 629 €, Recettes = 323 629 €.

Le conseil vote à l'unanimité le budget supplémentaire 2023.

Résultat du Vote : 10 pour, 0 contre.

IV- Indemnités kilométriques

Le Maire informe le conseil, que le barème voté dans la délibération prise pendant la séance du 30 mars 2023, n'est pas le bon. Le conseil doit donc délibérer à nouveau sur ce point.

Le barème qui correspond aux indemnités kilométriques est le suivant :

Tableau - Montant des indemnités kilométriques pour une automobile

| Type de véhicule | Jusqu'à 2 000 km | De 2 001 à 10 000 km | Plus de 10 000 km |
|------------------|------------------|----------------------|-------------------|
| 5 CV et moins | 0,32 € | 0,40 € | 0,23 € |
| 6 CV et 7 CV | 0,41 € | 0,51 € | 0,30 € |
| 8 CV et plus | 0,45 € | 0,55 € | 0,32 € |

Le conseil vote ce barème à l'unanimité.

Résultat du vote : 10 pour, 0 contre.

Questions diverses

○ **Point Sécheresse** : Le dernier arrêté de la Préfecture place la commune en alerte renforcée. La Mairie a reçu un mail le 27 avril d'Alès Agglomération, listant les risques potentiels encourus par chaque source présente dans chaque commune d'Alès Agglomération. Pour Aujac, la source du Cheylard a un risque faible contrairement aux autres sources de la commune, qui ont un risque important.

○ **Radon** : Le Maire présente au conseil les résultats des mesures de radon effectuées à l'école. Ces derniers sont négatifs, la mesure étant dans les normes.

○ **Comité des fêtes** : Programme des festivités :

- Atelier peinture (Pouring) le 29 avril à la salle Polyvalente,
- 28 mai : Vide Grenier + soirée animée par un trio dansant, le trio One shot,
- Début juin : exposition photo de Michel Danis,
- Fête de la musique (21 juin),
- Théâtre « Mouche de Maupassant » (3 nouvelles de Guy de Maupassant),
- Repas de Village, le 1er juillet (?),
- Mi-Août : Loto des chasseurs (A voir avec les chasseurs),
- Journée du Patrimoine avec une visite autour des pierres gravées,
- Octobre : Jour de la nuit.

- Apparté** : Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu en Mairie une sophrologue, venue présenter son travail.
- **Espace Vert** : Le Maire présent au conseil un courrier du département concernant la récupération de plantes. Le conseil décide, dans le contexte actuel de sécheresse, de ne pas donner suite pour le moment.
- **Parc National des Cévennes** : Le Maire informe le conseil qu'il a rencontré un agent du parc national des cévennes, dans le cadre de la sécurisation du Moulin du Roure et également pour les bois de la commune.
- **Gîte du Mas Legal** :
 Un gros nettoyage a été effectué au gîte, par Marjorie Brès. Le Maire et le conseil en sont très satisfaits. L'intervention de Mme Brès nous a permis d'avoir un avis professionnel sur le gîte et son organisation.
 Les employés communaux ont effectué certains travaux d'amélioration. Joseph Dussaud dresse une liste des différents travaux restants à réaliser :
- débroussaillage,
 - travaux de peinture dans une des salles de bain,
 - Réparation d'une fuite dans un des WC,
 - Installation d'un étendoir à l'extérieur,
 - Réparation de la Treille,
 - Aménagement d'une salle de bain et d'un WC à côté de la chambre à proximité de la salle de yoga.
 - Refaire le chemin qui conduit au gîte.
- **Panneaux solaires** : Le Maire informe le conseil qu'il a contacté EDF pour se renseigner sur la suite du contrat passé entre Mr Borne et EDF concernant la récupération de l'électricité produite par les panneaux solaires installés sur la maison. Depuis la succession de Mr Borne, c'est la mairie qui règle les factures et cette récupération n'apparaissait pas. EDF a indiqué au Maire, que le contrat était toujours au nom de Mr Borne. Une copie du titre de propriété a été transmise à EDF.
- **Ecole de la Plane** : Les travaux sont actuellement en pause, et reprendront après le versement des premiers paiements.
 Le Maire a fait visiter le logement à un agent immobilier de l'agence ORPI de Saint-Ambroix afin d'avoir un avis professionnel pour fixer le loyer. L'expertise de l'agent immobilier préconise un loyer entre 730 et 750 €.
 Après discussion, le conseil fixe le loyer à 650 €. Le logement sera prêt à la location à partir du mois d'août. L'annonce sera publiée sur le bon coin, sur la page Facebook de la commune, sur Iliwap.
- **Multiple Rural** : Le Maire a fait également fait visiter le restaurant à l'agent immobilier pour avoir quelques conseils pour trouver un locataire. L'agent immobilier a préconisé de faire un inventaire des dépenses à prévoir pour rééquiper le restaurant, des travaux de mise au norme.
 Le loyer est fixé à 900 € par mois.
 L'annonce de location a été publiée sur le site internet « SOS Village » et sur celui de la chambre de commerce et d'industrie du Gard.
- **Voirie** :
- Salveplane : des habitants ont rencontré le maire et le premier adjoint pour échanger autour de l'état des chemins et d'un mur proche du Mas de la Lichère. Le conseil souhaite sécuriser le chemin d'accès à la Lichère (rubalise, etc...), et budgétiser les travaux nécessaires pour la remise en état des chemins (demande de devis...).
 - Chassac : un mail d'un habitant du hameau de Chassac concernant la voirie est présenté au conseil.
- **Les Chats** : Le Maire informe le conseil qu'il va recevoir une association qui s'occupe de la stérilisation des chats, pour échanger sur les chats errants présents sur la commune.

- **Conseil d'Agglomération** : Firmin Peyric, représentant de la commune au conseil d'agglomération, présente au conseil, les principaux points évoqués lors des dernières réunions (Vote du budget d'Alès Agglomération, fonds vert, fonds de concours, mise en place de bacs de compostage...).
- Le Maire profite de ce point, pour signaler le mauvais état des containers de la commune.
- **Amendes de Police** : Le Maire fait un point sur l'avancée du dossier des amendes de police. Guillaume Fraise, le conseiller en charge du dossier, informe l'assemblée qu'il ne manque que le devis.
 - **Plaques de rues** : Le conseil décidé, qu'une fois les plaques de rues réceptionnées, ce sera aux employés communaux de les installer.
 - **Fibre** : Le conseil fait le point sur les problèmes de connexion à la fibre, encore présents sur la village.
 - **Chemin de la Barraque** : Le conseil décidé, après discussion, de mettre en pause, le projet de réfection du chemin de la Barraque.
 - **Incidents avec des chiens** : Une dizaine de personnes ont été mordues par des patous présents sur un chemin de randonnée entre les communes d'Aujac et de Malbosc. La Mairie a reçu un mail d'une de ces personnes. Ce courriel a été transmis à la Mairie de Malbosc, commune où vit le propriétaire des chiens. Une plainte va être déposée par une des victimes.

Fin de la séance à 20h15